

Bulletin bimestriel de la Fédération des Victimes du Nazisme enrôlées de Force

Vill Gléck
am neie Joer
an eng
gutt Gesondheet
fir
1 * 9 * 8 * 6

Nov./Déc. 1985 No 6

24e année

Fédération:
9, rue du Fort Elisabeth
Luxembourg

RECTIFICATIOUN

Deen Dréckfeeler, deen äis am viirege Bülletin ënnerlaaf as, rectifizéiere mir heimat, a mir ëntschëllegen äis bei eise Lieser. Am drëtten Ofschnëtt stong ze liesen: «1995» als Joerszuel. Richteg as 1985.

BONS DE LA RECONSTRUCTION SERIE EF

Laut Gesetz vum 12. Juni 1981 kruten all Enrôlés de Force hir «Bons de la Reconstruction zougescheckt, déi eng Demande fir Noëntschiedegung gemaach haten. Des Bonge waren séingerzäit an dräi Tranchen opgedeelt gin.

Déi éischt Tranche, mat de Bonge nr. 3201 bis 6700 gouf vum 2. Januar 1984 un ausbezuelt.

Déi zweet Tranche, mat de Bonge Nr. 1 bis 3200 gët vum 2. Januar 1985 un ausbezuelt.

Déi lescht Tranche, mat de Bonge Nr. vun 6701 un an all anerer duerno gët vum 2. Januar 1986 un ausbezuehlt. Da sin all 100 Frang um Bong der 122 wert.

Aléise kann ee säi Bong bei der Caisse Générale de l'Etat um Nr. 5 vun der Goethe-Strooss zu Lëtzebuerg, an dat oni irgendwelleg Frais'en. D'Bonge kënnen awer och bei enger Bank ageléist gin, mä da soll ee sech ëmfroen, wéi ee sech behuele muss, fir och do d'Bongen ausbezuelt ze kréien, oni datt Frais'en ofgehale gin.

Opgepasst!

Vun de Bonge Nr. 1 bis 6700 si bis elo der ronn 80% ageléist gin. Nach nët ageléist sin der ongeféier 1.340. Ganz egal wéni déi Bongen ageléist gin, as a bleiwt de Wert dervun deen, wéi en ursprénglech drop ugin as.

Dat hesscht: Fir d'Bongen mat der Nr. 3201 bis 6700 gi fir all 100 Frang der 122 a fir d'Bonge mat der Nr. 1 bis 3200 gi fir all 100 Frang der 116 ausbezuelt. Wien säi Bong nët aléist, darf nët, wéie verschiddentlech an irrtëmlecherweis ugeholl gëtt, dermatt rechnen, datt en Zënsen ausbezuelt krit. Déi Bonge si nët verzënslech.

Eischt Buch vun Tambow 1946

Et gouw geschriwwe vum

Aloyse Lang, gestuerwen zu Tambow Constant Woltz., gestuerwen zu Tambow

† Josy Bailleux, Pierre Bausch, † Robert Bruch, Ernest Faber, Erny Schauss, Josy Zeimetz.

D'Zeechnungen si vum René Leopard a Josy Zeimetz

Wién un desem Buch interesséiert as, soll direkt 350,- Fr op den C.C.P. 24007-48 Amicale des Anciens de Tambow iwwerweisen. Mir hun nach e klenge Stock vun desem Buch, gedréckt 1946 vum Ernest Faber.

E neit Buch

Am Ament, wou des Zeilen an Drock gin, hu mer e neit Buch um Maart. Nei Bicher get et all Dag. Absolut wouer. Mee e Buch, wéi dat, wat de Krémesch Neckel vun Déifferdang geschriwen huet, där gët et nach laang nët all Dag. Dora si Saache festgehalen, déi néirens aneschtzefan-

Op 280 Säiten, mat 186 Photoën an Dokumenter, geet rieds vun den Zoustänn, wéi se ënner der preisescher Okkupatiounszäit waren, nët gesin aus der Naziën hirer Siicht, mee mat den Aë vu Leit, déi de Naziën wiirklech de Kapp gewisen hun, an de Lëtzebuerger a Nout gehollef hun, ouni datt se vun der Gestapo erwescht gouwen, hanner pickegen Drot koumen a kéngem méi hätten hëllefe kënnen,

Dir fand Nimm vu Leit, iwer déi kee weder schreiwt nach schwätzt - - - - an dach sin si et wäert, nimols vergies ze gin. Dir fant awer och Berichter iwer bestemmt liewenswichteg Actiounen vun der Zäit aus dem Krich erëm, déi vu ville Leit als eng Selbstverständlechkeet betruecht si gin, ouni driwer nozedenken, datt all déi gutt Lëtzebuerger, déi doru bedeelegt waren, bestänneg mat engem Fouss am Graf stungen.

't Buch besteet aus zwein Deeler. No engem lwerbléck iwert d'Zäit «zwëschen zwéi Weltkricher», befaasst sech den éischten Deel mat der Zäit an den Zoustänn «Am Krich 40-45», an am zweeten Deel mat der Situatioun «. . . . no der Liberatioun».

Et as e Buch, dat jidder Enrôlé de Force sech uschafen a liese soll wann nët misst.

Nët onwichteg as, drop opmierksam ze maachen, datt de Réngerléis vum Verkaf vun dësem Buch geduecht as fir gutt Zwecker.

Dir kennt d'Buch am Virverkaf als Souscriptioun bestelle fir de Präis vun 880 Frang (Porto abegraff), déi op der Kont 30-262000-37 bei der Banque Générale verséiert musse gin mat dem Vermierk «Der Krich am Ennergrond».

No dem 16. Januar 1986 kascht d'Buch am Verkaf 1.000 Frang.

Vergiesst nët är komplett Adress lieserlech op de bulletin de versement ze schreiwen, well d'Buch gët jo gratis an der Souscriptioun verschéckt.

Le monument aux Morts reproduit en page titulaire du bulletin 5/ 1985 est celui de

NOSPELT

«De Krich am Ennergrond»



Bon de la Reconstruction - Rectification Éischt Buch vun Tambow 1946 E neit Buch: «De Krich am Ennergrond» Table ronde Y a-t-il encore des Enrôlés de Force en URSS? Voeux de Nouvel An Préavis Opruff

Fédération des Victimes du Nazisme Enrôlées de Force. Association sans but lucratif Siège: Luxembourg, 9, rue du Fort-Elisabeth. - Boîte postale 2415 Luxembourg-Gare.

C.C.P. 31329-95 Banque Intern.: 5-217/4546

Rédaction du bulletin bi-mestriel «Les Sacrifiés, Luxbg., 9, rue du Fort Elisabeth, Boîte postale 2415 1024 Luxembourg

Service social aux Enrôlés de Force, 9, r. du Fort-Elisabeth, Luxembourg-Gare

Tél.: 48 32 32.

Fonds d'Action ccp 2 1049-97 La Fédération représente:

L'Association des Parents des Déportés Militaires Luxembourgeois, c/o M. Paul Simonis, Luxembourg, 7, rue Adolphe — la Ligue Luxembourgeoise

Table ronde

Y a-t-il encore des Enrôlés de Force en URSS?

Eh bien! En voilà une question sur un sujet qui révèle d'innombrables drames individuels et familiaux. Que l'on veuille bien nous croire: Pire que la mort est l'incertitude sur le sort d'un proche parent, - - - d'un compagnon d'infortune disparu. En l'occurrence il ne s'agit point de quelques cas isolés. Le Livre d'Or des victimes de la guerre de 1940-1945, que le Gouvernement luxembourgeois présenta au public le 13 juillet 1972, mentionne 1.377 noms de personnes disparues. Pour 797 personnes portées disparues, une déclaration judiciaire de décès a été établie, tandis que pour 472 autres ce n'est qu'une déclaration de présomption de décès qui a été établie. Pour 108 personnes disparues ni déclaration judiciaire de décès ni déclaration de présomption de décès n'a été établie.

Le rappel de ces chiffres fera pressentir à tout homme de bon sens, l'ampleur des drames tragiques dont sont frappés plus d'un millier de familles grand-ducales et qui, en réalité, n'est qu'un volet de l'horrible sort ce ceux assujettis à ce maudit «enrôlement de force».

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le sort incertain de ce grand nombre de personnes disparues nous a, les Enrôlés de Force, préoccupé sans relâche. Que l'on comprenne ceux, comme nous, qui ont survécu à la tragédie apocalyptique dans laquelle nous fûmes plongés malgré tout et malgré nous, si nous réagissons différemment comme d'autres de nos compatriotes à des avènements comme, par exemple, le 40e anniversaire de la libération des camps de concentration, de prisonniers ou de déportation et de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les soucis au sujet du sort de nos compagnons d'infortune disparus dans la grande tourmente priment toute autre préoccupation.

des Mutilés et Invalides de Guerre 1940-1945, Résidence Jean-Charles, 5, rue du Cimetière, Luxbg-Bonnevoie; Tél.:

48 97 76; ccp 28633-18 - l'Amicale des Anciens de Tambow, Secrétariat, Kleinbettingen, 14, rue de Kahler, ccp

24007-48 - l'Association des Enrôlés de Force Victimes du Nazisme, Secrétariat: Luxbg, 9, rue du Fort Elisabeth, Boîte

postale 2415, Luxbg-Gare, ccp 31 324-90 - Association des Survivants des Enrôlés de force, a.s.b.l., Siège: Luxbg, 9, rue du Fort Elisabeth. La correspondance est à adresser à Mme Josée Reef, 30, rue Seimetz, Luxbg Tél.: 47 01 83.

Impr. Hermann, Luxba

Le comité de la Fédération des Victimes du Nazisme Enrôlées de Force a suffit à son devoir en conviant le 18 octobre 1985 à une table ronde à la salle Mansfeld de la bibliothèque nationale, pour discuter en public du problème repris en titre afin d'essayer d'apprendre du nouveau.

Il échut à Jos. Weirich, président de la Fédéreation VNEF, à présenter à une assistance nombreuse les participants à la conférence. L'invité de la soirée et le conférencier a été le professeur parisien Pierre Rigoulot, auteur du livre «Des Français au Goulag». Les autres participants étaient: M. Geoffrey Crunelle, documentariste de Metz; M. Paul Spang, directeur des archives de l'Etat; M. René Rodesch, représentant de l'association des parents de déportés militaires; M.M. Paul Dostert et Emile Krier, professeurs d'histoire. (S'était excusé M. André Hohengarten, auteur de plusieurs livres traitant des sujets de l'histoire contemporaine.) Parmi l'assistance se trouvait entre autres, M. Guy de Muyser, ambassadeur du Grand-Duché à Moscou ainsi que M. Gaston Gengler, conseiller du Gouvernement au ministère culturel.

Au cours d'une brève introduction, Jos. Weirich situa le problème à discuter et laissa la parole à

Pierre Rigoulot

Afin de dissiper tout soupçon, l'orateur déclara d'emblée qu'il n'était nullement dans son intention de propager de la propagande antisoviétique. Seul les faits, les listes de noms publiées, des rapports de témoins occulaires rentrés récemment de l'Union Soviétique, donnent droit à un certain espoir au sujet de la survie de quelques 15.000 Alsaciens, Lorrains et Luxembourgeois disparus en Russie.

La question des enrôlés de force, qui furent retenus dans les camps de prisonniers de guerre russes à cause de cet uniforme allemand qu'ils portaient et qu'ils abhorraient, n'est pas, selon l'orateur, un problème historique, puisque en France la presse fait, de temps à autre, état du retour de l'un et de l'autre Français après trente et quarante ans d'internement en Union soviétique.

On est en présence d'un problème d'actualité concernant tous les pays européens, qui mérite de la part des gouvernements occidentaux un engagement massif et collectif, pour que les détenus ne soient pas abandonnés à ce que les Allemands appelaient la «solution finale». C'est à dire, la mort en Union soviétique.

Les recherches du professeur Rigoulot et de son collaborateur M. Crunelle ont permis à élucider les origines et le contexte social des détenus européens en Union soviétique. Là-bas se trouve une partie de communistes français, allemands et italiens qui, pour des motifs idèologiques, ont émigré dans les années 20 et 30 en URSS. Lorsque fut signé le pacte de non-agression entre Hitler et Staline, les Soviétiques déportèrent les Allemands et maintes fois les livraient à la Gestapo. Au moment de la rupture des relations diplomatiques entre l'URSS et le gouvernement de Vichy, les Français furent également mis à l'abri dans les goulags. Par ailleurs, les républicains espagnols et leurs familles ont connu le même sort tragique en URSS. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale une deuxième vague de déportation avait lieu. Selon des informations dignes de foi, 10.000 Français avaient été faits prisonniers de guerre en Union soviétique.

L'Occident connaît mal la réalité quotidienne soviétique et ne dispose que de très peu de chiffres exacts des disparus sur l'immense territoirede l'archipel goulag. Par exemple: En 1945, les Soviétiques avançaient le chiffre de trois millions de prisonniers de guerre allemands. Après la libération d'un million d'Allemands, les responsables soviétiques affichaient la détention de 900.000 prisonniers de guerre restants. Où donc sont passés les un million cent mille prisonniers?

Une agence de presse avait fait en 1960 une enquête détaillée sur le sort de 400 prisonniers de guerre en Union soviétique. Il fut constaté alors, que 130 de ces 400 personnes étaient toujours en vie. L'on pourrait en tirer la conclusion qu'il existe toujours en URSS des enrôlés de force en vie.

La possibilité est tout à fait réelle que des noms de jeunes Luxembourgeois figurent sur la liste remise le 19 avril 1985 par la Croix Rouge soviétique au gouvernement français. Les listes rédigés en écriture cyrillique furent traduites par les autorités françaises et cela non sans grandes difficultés. A leur arrivée en URSS, la plus grande majorité des noms familiaux fut enregistrée par simple ouï, de sorte que, repris une nouvelle fois en langue française, ces noms sont devenus totalement méconnaissables.

Compréhensible est d'autre part, lorsque les Soviétiques déclarent, qu'aucun Luxembourgeois ne vit plus sur leur territoire, parce que les noms rédigés par nous ne correspondent pas du tout avec ceux qu'ils possèdent éventuellement

Autre possibilité: Si des enrôlés de force ont survécu au marasme des camps de prisonniers de guerre, il se peut très bien que les Russes leur laissaient un jour le choix entre la déportation ou l'adoption forcée de la citoyenneté soviétique. Selon M. Rigoulot, ceux qui ont accepté cette incorporation forcée en Union soviétique, ascendaient à une relative vie en liberté, tout en devenant des citoyens de seconde classe. Il leur fut défendu de se manifester, d'écrire des lettres à leurs familles ou d'accéder à leur ambassade.

Suite à une soi-disante politique de la détente, M. Rigoulot constate du côté français un manque d'enthousiasme pour ouvrir le dossier des Malgré-Nous. Il conclut son long exposé, qui fut suivi attentivement par l'audience, en invitant les gouvernements des pays occidentaux, la presse et l'opinion publique à exercer une pression constante et collective sur l'URSS. L'Union soviétique ne pouvant pas se permettre la dégradation de son image dans l'opinion publique mondiale, il pourra toujours être espéré, que des centaines de détenus soient libérés. Il est un fait indéniable, que de temps en temps des personnes isolées ou même des groupes de personnes sont autorisés à quitter l'URSS et rentrent chez-eux. Apparemment cela dépend de la situation barométrique politique du moment, ou il s'agit tout bonnement d'un calcul

Jos. Weirich

aborda la question de la présence éventuelle d'Enrôlés de Force luxembourgeois en Union soviétique en précisant, que les jeunes Luxembourgeois déportés pour des raisons militaires par les Nazis arrivaient en URSS avec la ferme volonté de se rendre à la première occasion chez les Russes, qu'ils considéraient comme leurs alliés. Mais, hélas! Ils devaient bien vite comprendre, qu'ils étaient tombés de fièvre en chaud mal. Ni parlant, ni comprenant la langue russe, portant par surcroît cet uniforme de l'ennemie allemand, il leur fut quasi impossible de prouver leur nationalité. Des Luxembourgeois, là-bas personne n'avait jamais entendu parler! Maintes fois, à la désespérade, ils s'identifiaient comme «Franzouski». Ces méandres provoquaient généralement le contraire du but recherché. Méconnus, refoulés et jetés dans les camps de prisonniers de guerre, où les Allemands étaient les maîtres et avaient le dire, beaucoup de jeunes Luxembourgeois ont disparus à jamais, sans laisser de trace. Leur nombre ne sera jamais connu.

Mais comme nous savons très bien qu'il y eu de tout, et comme nous venons d'entendre M. Rigoulot, il se pourrait fort bien que parmi les détenus allemands il se trouve toujours des Luxembourgeois.

Comme représentant sur place, l'ambassadeur Guy de Muyser informe l'auditoire, que l'ambassade du Grand-Duché à Moucou n'a pas été saisie, jusqu'à ce jour, de la part de l'Union soviétique, d'une seule demande d'émigration introduite par un Luxembourgeois. Par contre, l'on doit se rendre à l'évidence que les moyens de communication en général ne sont pas les mêmes comme chez nous, et qu'une censure très sévère empêche un Luxembourgeois vivant éventuellement quelque part sur l'immense territoire de l'Union soviétique à se manifester, ou, le cas échéant, d'établir des contacts avec les représentants luxembourgeois à Moscou. Guy de Muyser saisira incessamment les autorités soviétiques du dossier des Luxembourgeois disparus en URSS, et finit son intervention en annonçant qu'il ira visiter la semaine prochaine Tambov et Kirsanov, là où l'on entend trouver au moins les tombes de quelques Enrôlés de Force.

Ouvrons ici une parenthèse. Justement ce dossier est de toute actualité. Au mois de septembre ce cette année, une délégation parlementaire luxembourgeoise n'a pas omis de soumettre le dossier en question à M. Andrei Gromyko, chef d'Etat et à M. Lev Tolkunev, président du Soviet de l'Union, une des deux Chambres du parlement soviétique. La délégation luxembourgeoise était conduite par M. Léon Bollendorf, président de la Chambre des Députés, et était composée comme suit: Edouard Juncker, Paul Wagener, Astrid Lulling, Ben Fayot et Vic. Braun, députés, ainsi que Guillaume Wagener, greffier de la Chambre des Députés.

Il échut à M. Léon Bollendorf d'expliquer le problème à ses interlocuteurs soviétiques, qui étaient tout étonnés et disaient ne rien comprendre. Après un rappel des faits, qui sont à l'origine de la présence de Luxembourgeois en assez grand nombre sur le territoire de l'Union soviétique, et dont il s'en suit, que 40 années après la fin de la Seconde Guerre mondiale de nombreux nationaux luxembourgeois restent disparus en URSS, le président Lev Tolkunev s'était montré disposé à donner une suite favorable à la requête des parlementaires luxembourgeois. A la même occasion, nos parlementaires furent informés, que l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg sera autorisé, secondé dans sa tâche par un expert soviétique, à se rendre dans un premier temps à Tambov et à Kirsanov pour inspecter les cimetières et les registres communaux afin de trouver trace d'éventuels enrôlés de force y ensevelis ou portés disparus.

Dans un second temps les autorités soviétiques seront saisies d'une liste renseignant les noms des enrôlés de force recherchés. L'ambassadeur soviétique à Luxembourg, M. Kamo Oudoumian a également proposé ses bons offices pour servir d'intermédiaire.

Affaire à suivre.

Revenons à notre table ronde, où les débats allaient s'étendre. Suite aux interventions des professeurs d'histoire, M.M. Paul Dostert et Emile Krier, il fut constaté, que selon les sources soviétiques officielles, tous les prisonniers de guerre ont été libérés en 1947. Alors, comment expliquer le retour de sept Luxembourgeois en 1948 et d'un autre en 1953?

M. Paul Spang, directeur des Archives de l'Etat fit savoir à l'audience, que ses services ont entamé le dépouillement des archives du service du rapatriement. Une exposition de documents, qui a eu lieu récemment, en dit long. Au service des archives de l'Etat on est en train de faire des recherches étendues pour suivre les personnes déportées de toute sorte au fur et à mesure qu'ils rentraient au Grand-Duché. Il cite des documents du gouvernement en exil à Londres et de la B.B.C. Le 13 mai 1943 parut au journal soviétique «Isvestia», un article, qui raconta l'histoire de jeunes Luxembourgeois, qui s'étaient rendus à l'Armée Rouge. Cet article n'échappa pas à l'attention de nos ministres à Londres. Et c'était le 30 juin 1943, à 8.05 heures exactement, que le ministre Vic. Bodson en fit état sur les ondes de la BBC, émission à l'intention des Luxembourgeois enrôlés de force de faire de même que leurs compatriotes.

M. Spang admet qu'il eut désorganisation chez les Soviétiques due au fait de l'effort presque surhumain déployé pour vaincre militairement les armées nazies; désorganisation qui fut sans doute la cause des ambarras des Luxembourgeois retenues dans les champs de prisonniers de guerre. Et pour finir, il exprima son regret, que la Croix-Rouge soviétique ait omis jusqu'à présent de remettre aux instances luxembourgeoises une liste avec les noms des enrôlés de force morts en URSS.

M. Rigoulot, pour sa part, rappela la liste remise au gouvernement français. Cette liste renseigne 347 noms d'Alsaciens et de Lorrains inhumés à Kirsanov. Voilà que les Soviétiques sont en possession de cette liste depuis 40 ans Pourquoi ne la remettre au gouvernement français qu'en 1985? Cela après de multiples démarches antérieures! Il faut reconnaître, qu'il n'y a pas de bonne volonté de la part des Soviétiques à retrouver des disparus occidentaux en URSS. Peut-être jugent-ils ces gens des témoins incommodes?!

Poignant et bouleversant furent les exposés des souvenirs personnels de témoins du calvaire des prisonniers de Guerre dans les camps soviétiques. Furent même cités des noms de villes et villages où des Luxembourgeois pourraient encore se trouver.

La conférence à la salle Mansfeld a mis à jour un chapitre particulièrement triste et navrant de la Seconde Guerre mondiale. Aussi fit-elle ressortir le sort dramatique d'une grande partie d'une génération luxembourgeoise sacrifiée qui n'a pas connu le chemin du retour au pays natal et à une vie normale. En conclusion nous devons retenir:

- a) De cette conférence se dégage, qu'il est parfaitement possible que des enrôlés de force sont toujours en vie en URSS, et cela en dépit d'affirmation contraires.
- b) Ceux qui seraient en vie, ne vivent, en toute

6 Les Sacrifiés

probabilité, plus dans des camps de prisonniers, mais soit dans une sorte de colonies bien gardées, soit dans les villages situés aux environs de centres industriels ou de recherches. De toute évidence, des exemples à l'appui, la nationalité soviétique leur fut octrovée. Ils se sont peut-être mariés, ont des enfants.

- c) Considérant les circonstances dures du régime en place, - rétrécissement de la liberté d'expression et de la circulation, censure rigoureuse, contrôle permanent, - les retenus n'ont certes pas eu de possibilité à passer de leurs nouvelles, ni à leurs proches parents à Luxembourg, ni à l'ambassade à Moscou.
- d) Considérant leur âge, 60 à 65 ans à l'heure actuelle, - une vie passée dans des conditions inhumaines dans les camps, les maladies, le déssarrois et le mal du pays, la dureté du climat, n'auront point profité à leur santé. Au vu des milliers d'enrôlés de force rentrés au pays après la guerre et qui sont morts prématurément par suite de blessures et de maladies qu'ils s'étaient attirées au temps de leur déportation, l'on doit supposer, que la chance de survie fût encore moindre pour ces malheureux soi-disant disparus.
- e) De ce qui précède, il se peut quand même que des enrôlés de force aient survécu à tous les torts qu'on leur fit. Mais combien accablé nous sentons nous, lorsque nous nous rendons compte des moyens restreints dont nous disposons pour hâter la recherche de nos disparus? Ni même ne savons-nous qu'elles seront un jour couronnées de succès.

Par ailleurs, nous nous devons de mettre en garde les familles concernées, de ne pas se faire trop d'espoirs. La réussite de nos efforts et de ceux de nos hommes politiques dépend uniquement de la bonne volonté des Soviétiques. Encore faut-il se rendre compte que les recherches entamées ne s'effectuent point aux abords de nos frontières, mais dans l'immense pays qu'est l'Union soviétique, dans un pays, où même des voyages d'agrément autorisés ne s'effectuent que sous des conditions strictes et restrictives.

En présence de tant de contrariétés, de déboirs et d'ennuis, l'on pourrait être tenté à résigner et à dire: Eh bien voilà! nous sommes à bout de souffle. La dernière page de l'horrible enrôlement de force est écrite.

Une telle attitude serait néfaste. Ce serait oublier et renier nos frères disparus. Ce serait aussi laisser pour compte toutes ces familles luxembourgeoises qui pleurent un des leurs et qui continuent à se soucier de celui qui, apparamment, n'à laissé aucune trace sur terre.

Si nos recherches n'aboutissent pas dans un avenir proche, il faut attendre au moins l'an 2020. Ce n'est qu'alors que l'on puisse déclarer définitivement clos un des chapitres les plus tragiques de l'Histoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Voeux de Nouvel An

Vill Gléck am neie Joer an eng gutt Gesondheet

M. W	eirich	Jos.,	Dudel	ange
------	--------	-------	-------	------

M. Adam Bert, Esch/Alzette

M. Baddé Charles, Hesperange

M. Bolmer Jean-Pierre, Nospelt

M. Clees Jos., Neidhausaen

M. Coner Julien, Hesperange

M. Hames Jean, Gonderange M. Hammer Corneille, Esch/Alzette

M. Heintz Ernest, Ettelbruck

M. Jacob Bernard, Niedercorn

M. Noel Emile. Pétange

M. Olsem Emile, Kayl

Mme Reef Josée, Luxembourg Mme Mélanie Flammang-Claus, Bonnevoie

M. Scholer Marthias, Lamadelaine M. Steffen Jules, Kleinbettingen

Mme Steffen Marguerite, Esch-Alzette M. Steichen Ernest, Luxembourg

M. Steil Xavier, Esch-Alzette

M. Beffort Armand, Obercorn

M. André Frisch, Luxembourg M. et Mme Neuens-Brück Joseph,

Bourglinster M. et Mme Dr. Edouard Welter,

Junglinster

M. Calteux Edmond, Bourglinster M. et Mme Calteux-Kramp Arthur, Bourglinster

M. et Mme Dickes-Stranen Alphonse, Junglinster

M. Santer Emile, Gonderange M. et Mme Gillen Rivers Robert,

Heffingen M. et Mme Kohnen-Kiesch, Junglinster

M. Ludwig Léon, Gonderange

M. Nies Léon, Bourglinster

M. Neuens Jean-Pierre, Senningerberg

M. Mahr Joseph, Oberanven

M. Ries Jean, Larochette

M. et Mme Buck-Wagner Aloyse, Medernach

Mme Schuster-Klein Germaine., Bourglinster

M. et Mme Rassel-Kayl Corneille, Rollingen/Mersch

Mme Hurt-Manternach, Altrier M. et Mme Hoffmann Léon, Stegen

M. Weirich Joseph, Junglinster

M. et Mme Reding-Wecker Joseph, Junglinster

M. Klein Roger, Junglinster M. et Mme Frieden-Krack Aloyse,

Rodenbourg M. et Mme Schuler Marcel, Biwer

M. et Mme Jungers Armand, Ernster M. et Mme Lauer-Tilges Rudy, Wecker

M. et Mme Lemmer-Jaeger Théo, Biwer

M. et Mme Schuster Victor, Graulinster M. et Mme Hoffmann Charles, Junglinster

M. Hurt Jean-Pierre, Berbourg M. Kimmel Joseph, Berbourg

M. et Mme Olinger Joseph, Godbrange

Mme Reeff Josée, Luxembourg Mme Junbluth Berthi, Béreldange

Mme Flammang Mélanie, Luxembourg Mme Heinricy Elise, Helmsange

Weilerbach

Mme Reiffers Lucie, Schifflange Mme Klein Irma Esch-Alzette

Mme Roth Maus, Esch-Alzette M. et Mme Kirsch Eugène, Luxembourg

Mme Foetz Mathilde, Walferdange

M. et Mme Reef Carlo, Ettelbruck

M. et Mme Welter Carlo, Bech

M. et Mme Schneider Adi, Schifflange

Amicale des Enrôlés de Force, Pétange M. et Mme Noël-Stoffel Emile, Pétange

Mondercange

M. Hoschet Pierre, Pontpierre

M. Riehl Courthe, Mondercange

M. Seyler Emile, Oberkorn

M. Schartz René, Foetz

M. Diederich Aloyse, Mondercange

Mme Nies-Barthelmy Maria, Mondercange

M. et Mme Wagner Emile

Mlle Jaas Jeanny, Schifflange

Mlle Meyer Maggy, Limpertsberg

Mme Frast Agnés, Esch-Alzette Mme Kesseler Olga Esch-Alzette

Mme Soisson Yvonne, Esch-Alzette

M. et Mme Mousel Bruno, Kannerschlass, Suessem

M. et Mme Schroeder Jean. Tuntange Section Edf Luxermbourg-Ville

Comité André N. Frisch

Henri Kieffer Marcel Grethen Rose Molitor-Hatz Josée Reeff-Noël Charles Clemens

Mme Tondt Françoise, Senningerberg

Mme Grandgenet Marguerite,

M. et Mme Reeff Guy, Oetrange M. Reeff Marco, Luxembourg

M. et Mme Scheier Carlo, Luxembourg

M. et Mme Scheier Nico, Gasperich

M. et Mme Noël Alovse, Pratz/Bettb.

Amicale des Enrôlés de Force,

M. Hilbert Marcel, Mondercange

M. Kaes Joseph, Bergem

M. Back Joseph, Mondercange

M. Nies Emile, Mondercange

M. et Mme Bisdorff Jean, Schifflange

M. et Mme Metz Josy, Schifflange M. et Mme Manternach Marcel. Schifflange

M. et Mme Gaasch Roger, Schifflange

Schifflange

M. Meyer Pierre, Schifflange

M. Ecker Nicolas, Esch-Alzette

M. et Mme Wietor Philippe, Esch-Alzette

Ernest Steichen Camille Hansen Gaston Erpelding Pierre Frieden Jean Gremling Alphonse New Albert Pundel Pierre Rassel Nicolas Rausch Remy Ries **Raymond Schmit**

Mémorial de la Déportation Civile et Militaire

Comité de Gérance

André N. Frisch Albert Pundel

Ernest Steichen Guy de Muyser Nicolas Rausch

Ernest Junck Francis Blev Charles Clemens

Rose Molitor-Hatz Josée Reef-Noël

Remy Ries Camille Hansen M. et Mme Jos. Arendt-Funck,

Lellingerhof/Colmar-Berg M. et Mme Jean Becker-Kerger

Colmar-Berg M. et Mme Henri-Biltgen-Meyers, Colmar-Berg

M. et Mme Jos. Colling-Weber, Colmar-Berg

M. et Mme Jos. Diederich-Noesen, Colmar-Berg M. et Mme Nic. Gillen-Kayser,

Colmar-Berg M. et Mme Jean Hess-Schaack. Colmar-Berg

M. et Mme Emile Jacobs-Leiner, Colmar-Berg

M. et Mme Léon Kalmus-Closter, Waldbillig

M. et Mme René Klein-Kellen, Colmar-Berg

M. et Mme Kohn-Mannes, Colmar-Berg M. et Mme Jos. Molitor-Beitendorf,

Colmar-Berg M. et Mme Jos. Schaul-Brachmond, Colmar-Berg

Mme René Scholtes-Echternach, Boevange/Attert

M. et Mme Eugéne Soisson-Berchem Colmar-Berg M. et Mme François Thill-Grethen,

Colmar-Berg M. et Mme Jean Wagner-Seil, Cruchten

M. et Mme J.P. Weis-Watgen, Colmar-Berg

M. Pierre Weber-Kasel, Colmar-Berg M. René Muller, Colmar-Berg

M. et Mme Glod-Reuter Joseph, Olm M. Schuh-Kugener Alex, Steinfort

M. et Mme Majerus-Kies Joseph, Luxembourg M. Berchem-Hengesch Raymond,

Geyersdorf/Consdorf

Pétange M. et Mme Dupont-Weyland Edouard, M. Hittesdorf Jos., Belvaux M. Bichler Jos. Belvaux M. Georg Théo, Belvaux Mme Krier Albert, Belvaux M. Weiler André, Belvaux

Mme Weiller Elly, Belvaux
M. Michel Welter, Soleuvre
Mme Welter Yvonne, Soleuvre
M. Mayer Johny, Soleuvre
Mme Meyer Johny, Soleuvre

Mme Kuhn Anne, Belvaux
M. Marcel Reicher Sanem
M. Greisch Alhonse, Belvaux
M. et Mme Diederich Bim, Pétange
M. Wampach René, Obercorn

PREAVIS

Par la présente nous informons nos camarades enrôlés de force et plus spécialement les membres des comités de section que:

- 1. le congrès de l'Association des EFVN aura lieu à Soleuvre, dimanche, le 11 mai 1986 et
- 2. la traditionnelle promenade surprise des Enrôlés de Force, organisée par l'amicale «Ons Jongen Diekirch, qui aura lieu le 29 juin 1986 à Diekirch.

Opruff

vun de Komeroden aus eiser Nord-Sectioun un all Enrôlés de Force a Famiiljen vun den Enrôlés de Force Fir eis Ausstellung

«Doudebiller léie nët»

ze komplétéiren, bieden Geméng Clierf an d'Enrôlés de Force vum Norde vum Land all Lëtzebuerger, déi am Besëtz vun Doudebiller vu Persoune sin, déi op irgend eng Manéier am leschte Krich ëmkom sin, dës Biller un d'Geméng vu Clierf ze schécken. Déi Leit, déi hir Biller gären erëm hätten, sollen dat vermierken a gläichzäiteg hir komplett Adress ugin. Mir maache Photocopien dervun a schékken se zréck.

Am Viraus villmols merci.

Geméng vu Clierf an d'Enrôlés de Force, Section du Nord.

Opruff

un déi Lëtzebuerger Jongen vum Joërgank 1926, déi am RAD-Lager Nr. 12/11 zu Pillau bei Stettin an der Zäit vum 15. Juli bis de 5. August 1944 waren.

Déi Komeroden, déi drun interesséiert sin, sech emol nees eng Kéier erëmzegesin, solle sech beim

Nekel Kerschen

mellen.

Adress: 8, Hamerstrooss, 4737 - Péiténg - Tel.: 50 95 78